

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de la formation ou d'artiste : _____

Nom du représentant(e) : _____

Courriel du (de la) représentant(e) : _____

Numéro de téléphone : _____

No.	Nom des membres	Code permanent
1	_____	_____
2	_____	_____
3	_____	_____
4	_____	_____
5	_____	_____
6	_____	_____
7	_____	_____
8	_____	_____

Catégorie de numéro : _____
(Musical, Vocal, Théâtral, Humoristique, ...)

Nom du numéro (si applicable): _____

Description du numéro (tel qu'il sera présenté dans le programme de la soirée remis aux spectateurs):

DEVIS TECHNIQUE

Durée du numéro (maximum 10 min.) : _____

Projection vidéo (oui / non) : _____

Bande ou effets sonores (oui / non) : _____

Effets d'éclairage particuliers (oui / non) : _____

Description de tous les instruments utilisés :

Veillez cocher les cases correspondantes pour associer les différents membres de votre formation aux instruments qu'ils utiliseront au cours de votre prestation. Les numéros de membres réfèrent au formulaire d'inscription de la page précédente.

Instruments	Membres							
	1	2	3	4	5	6	7	8
Voix principale								
Voix								
Guitare électrique et ampli								
Guitare acoustique avec pick-up								
Guitare acoustique sans pick-up								
Basse								
Batterie								
Percussions								
Clavier								
Autre 1 : précisez dans l'espace plus bas								
Autre 2 : précisez dans l'espace plus bas								
Autre 3 : précisez dans l'espace plus bas								

Requis particulier et/ou description des évènements sonores, vidéos ou d'éclairage pour la technique:

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Les participants doivent tous être inscrits à l'université à temps partiel ou à temps complet. Ils peuvent aussi avoir terminé leurs études lors de l'année scolaire en cours (une année scolaire commence à la session d'automne et se termine avec la session d'été).
- Les participants doivent présenter des numéros dans la langue française. Le français doit prédominer dans une proportion d'au moins 90 %, et ce, incluant toute trame sonore. Le 90 % se calcule strictement selon le nombre de mots utilisés dans tous les textes ou trames sonores.
- Les participants doivent offrir une prestation d'une durée maximale de 10 minutes. Le chronomètre sera activé/arrêté dès le premier/dernier mot, la première/dernière note, le début/fin d'une trame sonore, le début/fin d'une projection multimédia ou le premier/dernier mouvement faisant partie de la mise en scène du numéro. En cas de non-respect du temps, les participants seront automatiquement disqualifiés.
- Les participants doivent eux-mêmes fournir leurs instruments de musique, costumes, décors ainsi que tous les accessoires requis pour leur numéro, en assurer le transport et la sécurité. De plus, ils sont responsables du transport de leur matériel.
- Les participants doivent confirmer leur statut d'étudiant universitaire au comité de la demi-finale locale et de la finale nationale avec une attestation d'inscription comportant le sceau officiel de l'université.
- Les participants, s'ils sont en collectif, doivent provenir de la même université, à moins d'une autorisation spéciale de la part des responsables de la finale nationale.
- Les participants s'engagent à prendre part au spectacle à titre bénévole et ne sont pas rémunérés.
- Les participants sont responsables en totalité de tout dommage matériel, corporel et moral lors des différentes étapes reliées à la demi-finale locale et à la finale nationale.
- Les participants ayant des propos contrevenant à la Charte des droits et libertés de la personne seront passibles de disqualification immédiate.
- Les participants doivent se présenter à l'audition, s'il y a lieu, au moment déterminé par le comité organisateur de la demi-finale locale. En cas d'absence, le comité organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants.
- Les participants aux auditions, s'il y a lieu, seront évalués par un pré-jury déterminé par le comité de la demi-finale locale à partir des grilles d'évaluation d'Univers-Cité en spectacle.
- Les participants, à la suite des auditions, ne pourront pas enlever, remplacer ou ajouter des membres à la composition du numéro sauf dans le cas d'une entente avec le comité organisateur de la demi-finale locale et de la finale nationale.
- Les participants doivent conserver le même numéro et la même discipline artistique lors de l'audition, lors de la demi-finale locale et, s'il y a lieu, lors de la finale nationale, sous peine d'être disqualifiés.

VATE FAIRE VOIR! UQO EN SPECTACLE

MEMBRE DU RÉSEAU UNIVERS-CITÉ EN SPECTACLE

- Les participants doivent présenter une création originale ou une interprétation.
- Les participants ne peuvent pas fournir leurs propres techniciens d'éclairage, de scène ou de son. Le personnel technique est fourni par le comité de la demi-finale locale et de la finale nationale.
- Les participants doivent respecter le devis technique de la salle en termes de sonorisation, d'éclairage, d'accessoires scéniques ou techniques et de logistique (voir le devis technique de la demi-finale locale et de la finale nationale). De plus, l'encadrement technique d'un numéro est assuré exclusivement par les responsables désignés par le comité organisateur.
- Les participants s'engagent à être disponibles à toutes les étapes de la production et de la présentation du concours : auditions, promotion, répétitions techniques, événement, etc.
- Les participants ne peuvent pas faire partie des comités des demi-finales locales ou de la finale nationale et ne peuvent pas faire l'animation des spectacles.
- Les participants à Univers-Cité en spectacle seront sélectionnés par le jury de la demi-finale locale et seul le premier prix représentera son université à la finale nationale.
- Les participants qui gagnent la finale nationale d'Univers-Cité en spectacle ne seront plus admissibles au concours lors des éditions subséquentes.

Cette fiche d'inscription dûment remplie devra être transmise par courriel au plus tard **dimanche le 16 janvier 2011 à minuit** à l'adresse suivante :

vieetudiante@uqo.ca

Un accusé de réception vous sera transmis. **Toute trame sonore, vidéo ou autre accessoire technique** devra également être acheminé par courriel (10 Mo maximum) ou au SAE (local B-0170, Lucien-Brault) **avant le 16 janvier 2011 à minuit.**

Je confirme avoir pris connaissance des règlements et des critères qui régissent le concours **UQO en Spectacle** et accepte de m'y conformer.

Signature du représentant : _____

Date : _____